

## 1. Identification

<b>Identificateur de produit</b>	<b>Ultra-Technekow TM V4 (Technetium Tc 99m Generator)</b>	
<b>Autres moyens d'identification</b>		
<b>Numéro de la FDS</b>	UTKV4	
<b>Usage recommandé</b>	Une source radioactive utilisée dans la préparation de produits radiopharmaceutiques à usage diagnostique approuvés par la FDA.	
	Le générateur Ultra-Technekow™ V4 constitue une source de pertechnétate de sodium Tc-99m pour utilisation dans la préparation de produits radiopharmaceutiques à usage diagnostique approuvés par la FDA, comme décrits dans l'étiquetage de ces trousse radiopharmaceutiques à usage diagnostique. Le pertechnétate de sodium Tc-99m est utilisé CHEZ DES ADULTES comme un agent pour l'imagerie de la thyroïde, des glandes salivaires, de la vessie (cystographie isotopique directe) pour la détection du reflux vésico-urétéral, du système de drainage nasolacrimal (dacryoscintigraphie). Le pertechnétate de sodium Tc-99m est utilisé CHEZ LES PATIENTS PÉDIATRIQUES comme un agent pour l'imagerie de la thyroïde, de la vessie (cystographie isotopique directe) pour la détection du reflux vésico-urétéral.	
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Aucun(e) connu(e).	
<b>Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur</b>		
<b>Fournisseur</b>		
<b>Nom de la société</b>	Curium Canada Inc.	
<b>Adresse</b>	2572 Daniel-Johnson Boulevard Offices 245-249, 2nd Floor Laval, QC H7T 2R3 Canada	
<b>Numéro de téléphone</b>	Customer Service phone number: 866-885-5988	
<b>Courriel</b>	NuclearMedicine@curiumpharma.com	
<b>Téléphone en cas d'urgence :</b>	24 Hour Emergency 314-595-3700  CHEMTREC 800-424-9300	

## 2. Identification des dangers

<b>Dangers physiques</b>	Non classé.	
<b>Dangers pour la santé</b>	Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
	Toxicité pour la reproduction	Effets sur ou via l'allaitement

### Éléments d'étiquetage



<b>Mention d'avertissement</b>	Attention	
<b>Mention de danger</b>	Peut provoquer une allergie cutanée. Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.	
	MATIÈRE RADIOACTIVE. MANIPULER SELON TOUTE LA RÉGLEMENTATION FÉDÉRALE ET PROVINCIALE QUI RÉGIT L'UTILISATION DES MATIÈRES RADIOACTIVES.	
<b>Conseil de prudence</b>		
<b>Prévention</b>	Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement. Porter des gants de protection. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.	

<b>Intervention</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
<b>Stockage</b>	Conserver à l'écart de matières incompatibles.
<b>Élimination</b>	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
<b>Autres dangers</b>	Aucun(e) connu(e).
<b>Renseignements supplémentaires</b>	AVERTISSEMENT! MATIÈRE RADIOACTIVE. Lire la notice d'utilisation avant utilisation. Retirer rapidement toute contamination de la peau, des yeux ou des vêtements. Les médicaments radioactifs doivent être manipulés par un personnel qualifié conformément à la réglementation appropriée à l'agence gouvernementale autorisée à délivrer des licences pour l'utilisation de ce radionucléide. Le flacon contenant le médicament doit être gardé dans son récipient ou dans un blindage plus lourd. Éviter tout contact avec le contenu radioactif qui pourrait causer une exposition inutile au rayonnement.

### 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Sodium Molybdate MO-99		38848-45-2	50
Sodium Pertechnetate Tc-99m		23288-60-0	50

**Remarques sur la composition** Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

Le générateur Ultra-Technekow™ V4 est préparé à partir de molybdène Mo-99 produit par fission et adsorbé sur de l'alumine dans une colonne avec un blindage de plomb, de tungstène ou d'uranium appauvri. L'ensemble et le blindage de la colonne sont enfermés dans un contenant en plastique qui est recouvert avec une hotte d'élution en plastique. La hotte d'élution possède une ouverture pour les aiguilles à admission double de l'ensemble colonne et une ouverture pour l'aiguille à admission simple. Les aiguilles logent les fioles stériles d'éluant et les fioles stériles de collecte sous vide. Une fiole stérile contenant un agent bactériostatique est fournie avec le générateur pour que le client scelle de manière aseptique l'aiguille de sortie après chaque élution. Ce générateur stérilisé après conditionnement offre un système fermé pour la production de technétium Tc-99m métastable stérile, lequel est produit par la décomposition de molybdène Mo-99. Un filtre de 0,22 micromètre est intégré entre la sortie de la colonne et la fiole de collecte. Des solutions isotoniques stériles non pyrogènes de pertechnetate de sodium Tc-99m peuvent être obtenues de manière pratique par élution aseptique périodique du générateur. Ces solutions doivent être limpides, incolores et exemptes de toute matière particulaire. L'injection de pertechnetate de sodium Tc-99m est appropriée pour une injection intraveineuse et une instillation directe. La solution sans excipient peut être utilisée comme telle, ou diluée à la concentration appropriée. Pendant la durée du générateur, une élution contiendra une quantité de technétium Tc-99m en proportion directe à la quantité de décomposition de Mo-99 depuis l'élution précédente du générateur. La quantité de Tc-99m dans l'éluat est déterminée par la quantité de Mo-99 sur la colonne et le temps écoulé entre les éluations. Chaque éluat du générateur ne peut pas comprendre plus que la limite USP de 0,15 kilobecquerel de molybdène Mo-99 par mégabecquerel de technétium Tc-99m (0,15 microcurie de Mo-99 par millicurie de Tc-99m) par dose administrée au moment de l'administration, et une concentration en ions aluminium d'au plus 10 microgrammes par millilitre d'éluat du générateur, les deux devant être déterminés par l'utilisateur avant l'administration.

### 4. Premiers soins

<b>Inhalation</b>	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Aviser immédiatement le personnel de radioprotection. Transporter à l'extérieur, assurer la respiration par les méthodes habituelles au besoin. Rester en amont si possible. Évaluer et documenter la quantité de matière inhalée et consulter un médecin pour une exposition à un rayonnement.
<b>Contact avec la peau</b>	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Toujours sécher au buvard. N'est pas abrasif pour la peau. Aviser le personnel de radioprotection.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Aviser le personnel de radioprotection.
<b>Ingestion</b>	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Aviser immédiatement le personnel de radioprotection. Rincer la bouche. La quantité de matière ingérée doit être évaluée et documentée.

<b>Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés</b>	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermate. Éruption.
	Des réactions allergiques, y compris l'anaphylaxie, ont été déclarées occasionnellement à la suite de l'administration de pertechnétate de sodium Tc-99m.
<b>Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire</b>	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.
<b>Informations générales</b>	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Utiliser le moyen d'extinction approprié pour les matériaux environnant.
<b>Agents extincteurs inappropriés</b>	Aucun(e) connu(e).
<b>Dangers spécifiques du produit dangereux</b>	Peut émettre des vapeurs radioactives qui contiennent du Mo-99 et du Tc-99m lorsque chauffé à décomposition.
<b>Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers</b>	Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.
<b>Équipement/directives de lutte contre les incendies</b>	En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées. Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les récipients fermés.
<b>Méthodes particulières d'intervention</b>	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.
<b>Risques d'incendie généraux</b>	Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

<b>Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence</b>	Tenir à l'écart le personnel non requis. Suivre toutes les directives fournies par la NRC ou une autorité équivalente. En cas de fuite/déversement de cette matière, porter des vêtements de protection, un respirateur personnel, des gants en caoutchouc résistant aux produits chimiques, des lunettes protectrices contre les produits chimiques et des couvre-chaussures. Si vous êtes sur place, suivre les exigences de la licence du site pour l'élimination de la matière radioactive ou se conformer aux directives de l'officier de radioprotection. Ventiler la zone et laisser suffisamment de temps pour effectuer plusieurs renouvellements d'air. Tenir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH/MSHA s'il existe un risque d'exposition à la poussière ou aux émanations à des concentrations qui excèdent les limites d'exposition. Ne pas respirer les poussières. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Assurer une ventilation adéquate. Éviter l'inhalation de la poussière. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.
<b>Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage</b>	Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer loin à l'avant du déversement pour une élimination ultérieure. Minimiser la formation et l'accumulation de poussière. Recueillir dans des récipients et bien sceller. Nettoyer soigneusement la surface contaminée. Si possible, placer la matière dans un récipient approprié en plomb hermétiquement fermé. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.
<b>Précautions relatives à l'environnement</b>	Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

## 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Suivre toutes les directives fournies par la Commission américaine de réglementation de l'énergie nucléaire ou l'autorité équivalente et votre personnel de radioprotection. Maintenir l'exposition radioactive aussi faible que raisonnablement possible. Minimiser le temps de manipulation et utiliser une protection appropriée contre le rayonnement. Éviter toute manipulation directe en utilisant des outils de manipulation à distance, des protège-seringue et des pinces. Minimiser la formation et l'accumulation de poussière. Ne pas utiliser dans des endroits sans ventilation adéquate. Ne pas respirer les poussières. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter une exposition prolongée. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Tous les expéditeurs et destinataires, ainsi que les manutentionnaires de cette matière, doivent posséder un permis de radio-isotopes valide délivré par l'autorité fédérale ou provinciale appropriée.

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Entreposer à une température ambiante régulée de 20 à 25 °C (68 à 77 °F). Garder sous clef. Stocker dans des récipients d'origine fermés de manière étanche. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS). Le stockage doit être contrôlé d'une manière conforme à la réglementation appropriée de l'agence gouvernementale fédérale ou provinciale autorisée à délivrer le permis d'utilisation de ce radionucléide.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Limites d'exposition professionnelle

Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.

### Valeurs biologiques limites

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

### Directives au sujet de l'exposition

La constante particulière de rayonnement gamma pour le Mo-99 est de 1E-6 µCi/ml d'air. La constante particulière de rayonnement gamma pour le Tc-99m est de 6E-5 µCi/ml d'air.

### Contrôles d'ingénierie appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale. Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

#### Protection du visage/des yeux

En cas de contact probable, le port de lunettes de sécurité à écrans latéraux est recommandé.

#### Protection de la peau

##### Protection des mains

Gants résistants aux produits chimiques. Le fournisseur de gants peut recommander des gants appropriés.

##### Autre

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques Il est recommandé d'utiliser un tablier imperméable.

#### Protection respiratoire

Si les contrôles d'ingénierie ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées (lorsqu'il y a lieu) ou à un taux acceptable (dans les pays où des limites d'exposition n'ont pas été établies), un respirateur homologué doit être porté Consulter le personnel responsable de la protection contre les rayonnements ou l'équipe médicale de l'installation pour plus de détails sur l'utilisation des équipements de protection respiratoire adaptés.

#### Dangers thermiques

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

### Considérations d'hygiène générale

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Apparence

#### État physique

Solide.

<b>Forme</b>	La colonne du générateur V4 est constituée d'une colonne de verre garnie d'oxyde d'aluminium, de silicar et de laine de verre. Les colonnes sont bouchées à chaque extrémité et des aiguilles sont insérées dans les bouchons. Les colonnes sont conditionnées avant d'être chargées avec la solution radioactive de Mo-99. Le Mo-99 peut se lier au substrat d'oxyde d'aluminium avant d'être chargé dans le système du générateur V4. Pour éluer le Tc-99m du générateur, une solution de chlorure de sodium est passée dans la colonne et l'éluat collecté contenant le Tc-99m radioactif, laissant le Mo-99 lié au substrat d'oxyde d'aluminium.
<b>Couleur</b>	Blanc.
<b>Odeur</b>	Non disponible.
<b>Seuil olfactif</b>	Non disponible.
<b>pH</b>	Non disponible.
<b>Point de fusion et point de congélation</b>	Non disponible.
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	Non disponible.
<b>Point d'éclair</b>	Non disponible.
<b>Taux d'évaporation</b>	Non disponible.
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Non disponible.
<b>Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité</b>	
<b>Limites d'inflammabilité - inférieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limites d'inflammabilité - supérieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limite d'explosibilité - inférieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limite d'explosibilité - supérieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Tension de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Densité de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Densité relative</b>	Non disponible.
<b>Solubilité</b>	
<b>Solubilité (eau)</b>	Non disponible.
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Non disponible.
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Non disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Non disponible.
<b>Viscosité</b>	Non disponible.
<b>Autres informations</b>	
<b>Propriétés explosives</b>	Non explosif.
<b>Propriétés comburantes</b>	Non oxydant.

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
<b>Stabilité chimique</b>	La substance est stable dans des conditions normales. Le molybdène-99 (Mo-99) est un émetteur de rayonnement bêta et gamma avec des énergies maximales de 1,214 MeV et de 0,778 MeV, respectivement. Le Mo-99 présente une constante de rayonnement gamma de 1,8 R/h par mCi à 1 cm. Le technétium-99m (Tc-99m) est un émetteur de rayonnement gamma avec une énergie maximale de 0,140 MeV. Le Tc-99m présente une constante de rayonnement gamma de 0,63 R/h par mCi à 1 cm. Les demi-vies physiques du Mo-99 et du Tc-99m sont de 65,94 heures et de 6,02 heures, respectivement.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	Ne se produit pas.
<b>Conditions à éviter</b>	Contact avec des matériaux incompatibles.

<b>Matériaux incompatibles</b>	Agents comburants forts.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Peut émettre des vapeurs radioactives qui contiennent du Mo-99 et du Tc-99m lorsque chauffé à décomposition.

## 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les voies d'exposition probables

<b>Inhalation</b>	Une exposition à la matière radioactive peut produire des effets indésirables. Le molybdate de sodium Mo-99 et le pertechnétate de sodium Tc-99m ne sont pas facilement transportés dans l'air.
<b>Contact avec la peau</b>	Peut provoquer une allergie cutanée.
<b>Contact avec les yeux</b>	Peut irriter les yeux.
<b>Ingestion</b>	Une exposition à la matière radioactive peut produire des effets indésirables. Peut causer une absorption physiologique asymptomatique par certains organes ou tissus cibles.

**Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques** Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermate. Éruption.

Des réactions allergiques, y compris l'anaphylaxie, ont été déclarées occasionnellement à la suite de l'administration de pertechnétate de sodium Tc-99m.

### Renseignements sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë</b>	Peut causer une absorption physiologique asymptomatique par certains organes ou tissus cibles.
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Peut provoquer une irritation cutanée.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Peut irriter les yeux.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

<b>Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant</b>	
Sodium Molybdate MO-99 (CAS 38848-45-2)	Irritant
<b>Sensibilisation respiratoire</b>	Non disponible.
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Peut provoquer une allergie cutanée.

**Mutagenicité sur les cellules germinales** Aucune étude à long terme n'a été menée sur des animaux pour évaluer le potentiel cancérigène ou mutagène ou l'incidence possible de ce médicament sur la fertilité chez les mâles et les femelles. Le rayonnement gamma est un mutagène potentiel pour l'humain.

**Cancérogénicité** Aucune étude à long terme n'a été menée sur des animaux pour évaluer le potentiel cancérigène ou mutagène ou l'incidence possible de ce médicament sur la fertilité chez les mâles et les femelles. Le rayonnement gamma est cancérigène pour l'humain.

### Carcinogènes selon l'ACGIH

Sodium Molybdate MO-99 (CAS 38848-45-2)	A3 Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez l'homme.
<b>Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité</b>	
Sodium Molybdate MO-99 (CAS 38848-45-2)	Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez l'homme.

**Toxicité pour la reproduction** Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel. Le technétium Tc-99m passe dans le lait maternel pendant l'allaitement. Par conséquent, les préparations pour nourrissons devraient remplacer l'allaitement naturel.

Aucune étude à long terme n'a été menée sur des animaux pour évaluer le potentiel cancérigène ou mutagène ou l'incidence possible de ce médicament sur la fertilité chez les mâles et les femelles. Lors d'études sur la reproduction des animaux, il a été démontré que le pertechnétate Tc-99m (sous forme de pertechnétate libre) traverse la barrière placentaire. On ignore si le pertechnétate de sodium Tc-99m peut nuire au fœtus lorsqu'il est administré à une femme enceinte ou s'il peut perturber la fonction reproductrice. Idéalement, des examens effectués à l'aide de médicaments radiopharmaceutiques, plus particulièrement ceux de nature facultative chez les femmes en âge de procréer, doivent être réalisés au cours des dix premières journées après le début des menstruations.

**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique** La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.

**Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées** La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.

**Danger par aspiration** La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.

**Effets chroniques** On pense que les risques pour la santé associés à une exposition chronique au rayonnement (cancer, leucémie, effets génétiques et tératogènes) comportent des niveaux d'exposition au rayonnement qui sont beaucoup plus élevés que ceux permis en milieu de travail.

## 12. Données écologiques

**Écotoxicité** C'et produit n'as pas été testé.

**Persistance et dégradation** Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des ingrédients du mélange.

**Potentiel de bioaccumulation** Aucune donnée disponible.

**Mobilité dans le sol** Aucune donnée disponible.

**Autres effets nocifs** Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle.

## 13. Données sur l'élimination

**Instructions pour l'élimination** L'Ultra-Technekow™ V4 (générateur de technétium Tc-99m) est un déchet radioactif jusqu'à ce que l'activité ait diminué à des niveaux non détectables. Un déchet radioactif doit être manipulé conformément aux procédures établies par votre responsable de la radioprotection, du CNRC et autres règlements applicables. Si on doit éliminer des déchets médicaux, comme du sang, des produits sanguins ou des objets tranchants, il faut les traiter comme des risques biologiques et les éliminer en conséquence. S'il n'est pas radioactif ou ne constitue pas un biorisque, un Ultra-Technekow® DTE (générateur de technétium Tc-99m) peut quand même être considéré comme un déchet spécial en raison du blindage de plomb présent à l'intérieur de l'unité. Consulter la réglementation locale, provinciale et fédérale pour une élimination adéquate.

**Règlements locaux d'élimination** Éliminer conformément à toutes les réglementations applicables.

**Code des déchets dangereux** Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.

**Déchets des résidus / produits non utilisés** Éliminer conformément à la réglementation locale.

**Emballages contaminés** Éliminer conformément à toutes les réglementations applicables.

## 14. Informations relatives au transport

### TMD

**Numéro ONU** UN2915

**Désignation officielle de transport de l'ONU** Matières radioactives en colis de Type A

**Classe de danger relative au transport**

**Classe** 7

**Danger subsidiaire** 8

**Groupe d'emballage** Non disponible.

**Dangers environnementaux** Non.

**Précautions spéciales pour l'utilisateur** Lire les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

### IATA

**UN number** UN2915

**UN proper shipping name** Radioactive material, Type A package

**Transport hazard class(es)**

**Class** 7

**Subsidiary risk** 8

**Label(s)** 7

**Packing group** Not available.

**Environmental hazards** No.

**Special precautions for user** Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

### IMDG

**UN number** UN2915

**UN proper shipping name** Radioactive material, Type A package

**Transport hazard class(es)**

**Class** 7

**Subsidiary risk** 8

**Label(s)** 7

**Packing group** Not available.

**Environmental hazards****Marine pollutant**

No.

**EmS**

Not available.

**Special precautions for user**

Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

**Transport en vrac selon**

Cette substance/ce mélange ne doit pas être transporté en vrac.

**l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC****15. Informations sur la réglementation****Réglementation canadienne**

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

**Loi réglementant certaines drogues et autres substances**

Non réglementé.

**Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)**

Non inscrit.

**Gaz à effet de serre**

Non inscrit.

**Règlements sur les précurseurs**

Non réglementé.

**Règlements internationaux****Convention de Stockholm**

Sans objet.

**Convention de Rotterdam**

Sans objet.

**Protocole de Kyoto**

Sans objet.

**Protocole de Montréal**

Sans objet.

**Convention de Bâle**

Sans objet.

**Inventaires Internationaux****Pays ou région****Nom de l'inventaire****En stock (Oui/Non)\***

Australie

Inventaire australien des substances chimiques (AICS)

Non

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)

Non

Canada

Liste extérieure des substances (LES)

Non

Chine

Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)

Non

Europe

Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

Non

Europe

Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)

Non

Japon

Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)

Non

Corée

Liste des produits chimiques existants (ECL)

Non

Nouvelle-Zélande

Inventaire de la Nouvelle-Zélande

Non

Philippines

Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)

Non

Taïwan

Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)

Non

États-Unis et Porto Rico

Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)

Non

\*Un « Oui » indique que ce produit est conforme aux exigences de l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

**16. Autres informations****Date de publication**

21-Mars-2019



**Date de la révision**

-

**Version n°**

01

**Avis de non-responsabilité**

Curium fournit les renseignements contenus dans le présent document de bonne foi, mais ne fournit aucune garantie quant à leur compréhension ou leur précision. Le présent document vise simplement à servir de guide pour la manutention appropriée du matériel par une personne correctement formée utilisant ce produit. Les individus recevant ces renseignements doivent exercer un jugement indépendant pour établir leur pertinence pour un usage particulier. CURIUM NE FAIT AUCUNE REPRÉSENTATION OU GARANTIE, EXPRÈS OU TACITE, Y COMPRIS SANS LIMITATION DES GARANTIES DE VALEUR MARCHANDE, DE CONVENANCE POUR UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI A TRAIT AUX RENSEIGNEMENTS PRÉSENTÉS ICI OU AU PRODUIT AUQUEL LES RENSEIGNEMENTS SE RAPPORTENT. EN CONSÉQUENCE, CURIUM NE SERA PAS TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES RÉSULTANT DE L'UTILISATION DE CES RENSEIGNEMENTS, OU DE LA CONFIANCE PLACÉE DANS CEUX-CI.